

Destinataires : responsables d'équipes loisir

Lyon, le 02/10/2024

Mesdames, Messieurs,

La nouvelle saison Volley Loisir 6 x 6 débutera la semaine du 14 octobre 2024.

137 équipes sont engagées.

Dans tous les niveaux, les compétitions se dérouleront en 2 phases : une première phase d'octobre à décembre et une seconde phase de janvier à mars 2024.

Voici la répartition des équipes dans les différents niveaux :

NIVEAU CONFIRME :

69 équipes engagées, réparties en 3 poules de 7 équipes et 6 poules de 8 équipes.

En seconde phase les meilleures équipes seront versées dans le niveau confirmé 1 et les autres dans le niveau confirmé 2.

NIVEAU INTERMEDIAIRE :

68 équipes engagées, réparties en 4 poules de 7 équipes et 5 poules de 8 équipes.

En seconde phase les meilleures équipes seront versées dans le niveau intermédiaire 1 et les autres dans le niveau intermédiaire 2.

A noter qu'il sera possible d'inscrire des équipes supplémentaires ou de changer de niveau pour la seconde phase. Il faudra le faire savoir au plus tard le 20 décembre 2024.

Tous les résultats devront être transmis au comité le 20 décembre 2024 au plus tard.

FINALES

Les finales qui permettront de connaître les champions Volley-Ball Loisir 6 x 6 - 2024/2025 par niveau se dérouleront le vendredi 4 Avril 2025.

Merci de nous faire savoir d'ores et déjà si vous avez des gymnases disponibles pour cette date-là (prévoir de 19h30 à 1h du matin environ pour les finales à 9 équipes et 19h30 à minuit pour les finales à 6.)

CHALLENGE DU FAIR-PLAY

Chaque responsable d'équipe devra remplir le formulaire du challenge du Fair-play (que vous trouverez en annexe) et le retourner au comité du Rhône de volley-ball à la fin de la 1ère phase et un autre à la fin de la 2nde phase.

Il devra attribuer une appréciation à chaque équipe qu'il a rencontrée sur 5 critères.

Les équipes qui auront retourné leur formulaire et obtenu le plus grand nombre de points, seront réunies pour disputer un tournoi du fair-play qui se déroulera le vendredi 25/04/24.

Un classement par club sera également effectué : le club dont l'ensemble des équipes totalisera la meilleure moyenne, se verra récompenser par le label « fair-play volley loisir » et recevra une récompense d'un lot de ballons.

Pour prétendre au label, il faudra qu'au moins 2/3 des équipes du club participant au championnat loisir aient retourné leurs formulaires.

LICENCES

Veillez à ce que vos joueur(se)s soient tous licenciés. N'oubliez pas qu'en cas d'accident subi ou provoqué par un joueur non licencié, votre responsabilité pourrait être engagée.

Attention : Seules les licences joueur « compet'lib » ou « option VB », sont autorisées à prendre part au championnat loisir. La licence option loisir (ex VPT) permet uniquement de participer aux entraînements.

REGLEMENT :

Vous pourrez trouver tous les points de règlement dans le BDI, prochainement téléchargeable sur le site du comité du Rhône de volley dans la rubrique « Téléchargement/Règlement ».

Nous vous demandons d'être particulièrement attentifs sur les points de règlement concernant :

- La mixité des équipes : Une équipe mixte jouant contre une équipe masculine partira avec 3 pts d'avance (3/0) dans chaque set, (ou 2 pts dans le 5^{ème} set).

- Les reports de match : Si au terme de la phase de championnat un match reporté n'a pas été joué, l'équipe demandeuse du report sera automatiquement déclarée perdante de la rencontre.

- Transmission des résultats : Les feuilles de matches doivent être adressées le plus rapidement possible au comité du Rhône de volley-Ball par l'équipe recevante. (Possible par mail)

- Saisie des résultats : Il est possible (sans que ce soit obligatoire) de saisir directement leur résultat sur Internet, un code vous sera transmis pour le faire. Seule l'équipe recevante peut saisir le résultat.

Vous devrez malgré tout envoyer vos feuilles pour validation définitive.

Pour les responsables d'équipes qui saisiront leurs résultats en ligne, il leur sera proposé, une fois le score saisi, de télécharger directement la feuille de match sur le site FFVB. Ils n'auront donc pas à l'envoyer.

CHAMPIONNAT 4X4/6X6 SECOND TRIMESTRE 2025 :

Le comité du Rhône proposera aux équipes de participer à un nouveau championnat 4X4 ou 6X6, entre avril et juin 2025.

COUPE DE FRANCE :

Le comité proposera des plateaux de qualification aux finales de la coupe de France Competlib les samedi 18/01/25 et 8/02/25.

Ces plateaux seront ouverts aux équipes loisir et competlib.

La meilleure équipe sera qualifiée pour les finales régionales, elles-mêmes qualificatives aux finales nationales.

Ne pas oublier que les rencontres de Volley-ball loisir doivent toujours se dérouler dans un cadre amical et de Fair-play.

BONNE SAISON VOLLEY-BALL LOISIR

Pour la commission sportive loisir
Gilles Wojciechowski